



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 2 décembre 2024.


Dérogation mineure no. 636

19, chemin de Brome, lot 3 939 991, Zone ID-11-M9, district de West Brome

Nature et effets de la demande:

Demande visant à autoriser une table champêtre occupant une superficie de 56,23 mètres carrés sur un terrain de 17 136,801 mètres carrés. Le sous-paragraphe 4° du deuxième paragraphe du premier alinéa de l'article 128 du règlement de zonage no. 596 stipule que la superficie maximale pour cet usage est de 30% de la résidence, soit 36,95 mètres carrés. Le sous-paragraphe 6° du même paragraphe stipule que cet usage est autorisé sur un terrain d'un minimum de 10 000 mètres carrés. La première dérogation serait de 52,2% et la deuxième serait de 82,9%.

Donné à Lac-Brome
Ce 14 novembre 2024


Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier